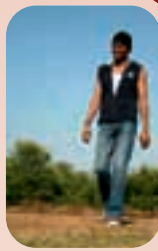


Sentier de la Salette

Longueur : 4,5 km
Temps 1h15 / Balisage : bleu
Point de départ : Place Charles Bruneau
(devant l'école)



Prendre le passage à gauche de l'école ❶ qui mène à la salle municipale de la Petite Maine. Descendre ensuite vers les étangs ❷, les longer par la droite et suivre plus bas le ruisseau de la Pamière.

Emprunter la route départementale sur 100 m. et tourner à droite en direction du Sanctuaire de la Salette. Visiter le site, ainsi que le Moulin de Bel Air situé à l'arrière.

Retourner en bas de la Salette ❸ et continuer jusqu'à La Bordinière ❹, puis bifurquer à droite entre les maisons, pour descendre dans un pré (petit pont sur le ruisseau de l'Anguiller). Monter en bordure de champs jusqu'au village La Bleure. A la sortie du village, arrivée à la jonction avec le « Sentier du Pont Rambaud » ❺. Tourner à droite, passer devant l'ancien moulin à eau signalé en 1380 et qui a fonctionné jusqu'en 1951 sur la Petite Maine. Poursuivre la route en direction du bourg de la Rabatelière, en passant devant l'entrée du château du XVII^{ème} sur la droite, puis la mairie, l'église et l'école ❶.

Vous parcourez le sentier cantonal du point ❷ au point ❸.

Liaison « Sentier du Logis » : au village de La Bordinière ❹, tourner à gauche et poursuivre en direction des villages Le Plessis le Tiers, puis La Porcelière. Traverser ce dernier village et aller tout droit sur 500 m et prendre la première intersection sur la gauche. Traverser le village Le Landreau et à la sortie, tourner à droite pour rejoindre la D37. Traverser la route (prudence circulation), tourner à gauche et aussitôt à droite et poursuivre jusqu'à un petit bois. En pleine campagne se situe alors une intersection (à l'Etager), qui rejoint le « Sentier du Logis » et une liaison avec le sentier cantonal. Fiche 4 - point ❷



Sentier du Pont Rambaud

Longueur : 6,6 km / Temps 1h45/ Balisage : bleu
Point de départ : Place Charles Bruneau
(devant l'école)

Prendre le passage à gauche de l'école ❶ qui mène à la salle municipale de la Petite Maine. Descendre ensuite vers les étangs ❷ et bifurquer tout de suite à gauche, sans franchir le passage et rejoindre la route de Chavagnes et la traverser. Prendre à droite la rue des Quatre Vents puis celle des Coteaux. Traverser le lotissement et prendre le sentier en direction de la salle des sports. Tourner à droite pour emprunter la route qui mène au village La Créchère A. Poursuivre la route vers le village Les Boules. Au calvaire B, tourner à gauche et prendre la route sur 100 m, puis tourner au premier chemin à droite et suivre jusqu'à la Petite Maine. Traverser la rivière sur le pont Rambaud (zone inondable) et remonter le chemin qui longe les champs. Arrivé en haut, tourner à droite pour rejoindre le village La Benetière et tourner aussitôt à gauche pour passer entre les bâtiments de la ferme. Prendre ensuite le chemin à gauche jusqu'au bout et tourner à gauche pour retrouver le croisement de La Bleure, où se rejoint le « Sentier de la Salette » ❺.

Au prochain carrefour, suivre la route à droite, passer devant l'ancien moulin à eau signalé en 1380 et qui a fonctionné jusqu'en 1951 sur la Petite Maine. Poursuivre la route en direction du bourg de la Rabatelière, en passant devant l'entrée du château du XVII^{ème} sur la droite, puis la mairie, l'église et l'école ❶.

Vous parcourez le sentier cantonal du point ❷ au point A

Liaison « Sentier cantonal », « Sentier des Deux Vallées » et « Sentier de la Robinerie » : Au calvaire B, tourner à droite sur la D62 et prendre à gauche le chemin qui borde l'autoroute. Traverser la Petite Maine, puis passer sous l'autoroute et poursuivre jusqu'au prochain croisement du village de La Limouzinière. Prendre à droite pour retrouver le « Sentier cantonal », sinon prendre à gauche la route qui passe en bordure du circuit de motocross. Au cimetière, tourner à droite et remonter vers le bourg de Chauché. Le point de départ du « Sentier des Deux Vallées » et du « Sentier de la Robinerie » se situe aussitôt après le pont, au niveau de la place Flandre Dunkerque (parking de l'Alambic). Fiche 3 - point ❶



DÉPART
LA RABATELIÈRE

9

Communauté de Communes du Canton de Saint Fulgent • 2 rue Jules Verne - 85250 Saint Fulgent • Tél. : 02 51 43 81 61 • www.cc-canton-sfulgent.com • Photos : V.Olivaud • www.rajm.com



> Sentier de la Salette
> Sentier du Pont Rambaud

DÉPART

Place Charles
Bruneau
(devant l'école)

Sentier
de la Salette

4,5
km 1h15

Sentier de
Pont Rambaud

6,6
km 1h45

